

# APPEL DE PROJETS 2020-2021



canopée et  
biodiversité  
SAGUENAY

Transformons nos milieux de vie,  
verdissons notre ville!





## Appel de projets 2020-2021

**EURÊKO! offre la possibilité à deux organisations de Saguenay de bénéficier d'un financement d'une valeur total de 30 000\$ pour réaliser un projet de verdissement en 2021.**

### Canopée et biodiversité Saguenay

Le projet Canopée et biodiversité Saguenay (CBS) vise à poser des actions concrètes pour créer des milieux de vie favorables à la santé des citoyens et augmenter leur résilience face aux impacts des changements climatiques. Pour y arriver, **il est prévu de créer des ilots de fraîcheur par le verdissement, la déminéralisation et l'utilisation des matériaux réfléchissants et perméables, d'augmenter la canopée urbaine et de conserver les espaces verts.** Ces actions seront réalisées prioritairement dans les quartiers défavorisés afin que la population plus vulnérable puisse bénéficier des nombreux effets positifs sur la santé et sur l'environnement qui en découleront.

L'organisme environnemental EURÊKO!, coordonnateur de CBS, mobilisera et travaillera de concert avec différents acteurs de la communauté pour réaliser les projets d'aménagement et de verdissement. **Ainsi, les établissements de la santé et d'éducation, les services de garde, les organismes communautaires et les entreprises peuvent participer à l'appel de projet.** Plusieurs types d'initiatives seront réalisées dont la déminéralisation de surface, la plantation d'arbres à grand déploiement, la création d'ilots de végétation, d'espaces d'agriculture urbaine, de murs végétalisés, de toits verts, de stationnements perméables ainsi que la conservation de milieux naturels.

La transformation des milieux de vie apportera plusieurs bénéfices pour la santé et l'environnement dont l'amélioration de la qualité de l'air, la diminution de la température ambiante lors des épisodes de chaleur accablante, l'augmentation de la biodiversité urbaine, une meilleure absorption des eaux pluviales, la création d'espaces de rencontre, l'augmentation de la production alimentaire et la promotion du transport actif.

**Le financement disponible permettra à deux organisations de Saguenay de bénéficier de 20 000\$ en matériel et de 10 000\$ en accompagnement pour réaliser leur projet de verdissement en 2021.**



## Critères d'admissibilité

- Le projet doit nécessairement être situé dans un des secteurs suivants :
  - Centre-ville de Chicoutimi et quartiers environnants (Bassin, St-Paul)
  - Centre-ville de Jonquière
  - Centre-ville de Kénogami
  - Centre-ville de La Baie et quartier Port-Alfred
- Le projet proposé a comme objectif la création d'un milieu de vie favorable à la santé humaine et l'augmentation de la biodiversité urbaine. Concrètement, les initiatives proposées pourront être :
  - La plantation d'arbres à moyen et grand déploiement dans les stationnements, les rues et sur les terrains;
  - L'aménagement de mini-forêts urbaines, de corridors verts et la création d'habitats fauniques;
  - L'implantation d'aménagements comestibles, de forêts nourricières et de potagers urbains;
  - La création de murs et de toits végétalisés;
  - L'aménagement de jardins pluviaux pour la captation de l'eau de pluie;
  - La mise en valeur et la conservation d'espaces verts déjà existants.
- Le projet doit avoir un caractère permanent et obligatoirement comprendre la plantation de végétaux dont des arbres à moyen et grand déploiement.
- Le projet doit répondre à des intérêts collectifs, notamment en assurant son accessibilité.
- L'organisme porteur du projet s'engage à contribuer ou à trouver un financement complémentaire (en argent ou en biens et services) d'un minimum de 9000\$, soit 30% de la valeur du financement octroyé par EURÊKO!.
- La méthodologie participative proposée par EURÊKO! sera utilisée pour la réalisation du projet (voir en annexe). EURÊKO! accompagnera les porteurs de projet pour la mettre en œuvre.
- Un plan d'entretien des aménagements à court et à long terme sera obligatoirement élaboré dans le cadre du projet et un comité de suivi formé des acteurs impliqués devra s'engager à le prendre en charge.



**Pour déposer un projet, vous devez remplir le formulaire d'appel de projets qui suit. Le formulaire doit être envoyé par courriel à [elapointe@eureko.ca](mailto:elapointe@eureko.ca) au plus tard le 10 janvier 2021 à minuit.**

Pour les questions en lien avec l'appel de projets, contactez :

Émilie Lapointe, biologiste  
Coordonnatrice Canopée et biodiversité Saguenay  
418-545-9245 poste 507  
[elapointe@eureko.ca](mailto:elapointe@eureko.ca)

Cet appel de projets est rendu possible grâce au financement octroyé à EURÊKO! via le Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques (PACC 2013-2020)





## FORMULAIRE D'APPEL DE PROJETS DE VERDISSEMENT URBAIN À SAGUENAY

Nom de l'organisation porteuse du projet :

Adresse :

Nom et contact de la personne responsable :

Veillez décrire votre organisation. (max. 250 mots)



Veillez décrire le projet proposé (lieu, personnes impliquées, activités souhaitées, actions à réaliser, échéancier). (max. 1000 mots)



(Suite)



Quels bénéfices apportera le projet à votre organisation? (max. 250 mots)

Avez-vous déjà une liste de personnes ou d'organisations qui souhaitent participer au projet ou qui ont démontré un fort intérêt? (max. 250 mots)



De quelle manière mobiliserez-vous vos membres/clients/utilisateurs du milieu autour du projet afin qu'ils s'impliquent à travers la méthodologie d'urbanisme participatif? (max. 250 mots)

D'où proviendra votre part du financement (en argent ou en biens et services)? (max. 250 mots)



Avez-vous d'autres informations à ajouter à propos de votre projet? Il est possible de joindre des documents en annexe de votre demande. (max. 500 mots)



## Annexe - Méthodologie Canopée et biodiversité Saguenay

EURÊKO! priorisera le processus d'urbanisme participatif mis de l'avant par le Centre d'écologie urbaine de Montréal lors du déploiement de Canopée et biodiversité Saguenay. L'illustration suivante présente les six grandes phases du processus. EURÊKO! l'utilise déjà depuis quelques années dans la réalisation de ses projets et cette méthode est tout à fait appropriée pour CBS.

### Processus d'urbanisme participatif



Image tirée de *L'urbanisme participatif, aménager la ville avec et pour ses citoyens* publication réalisée par le Centre d'écologie urbaine de Montréal (page 17).



## Description de chacune des phases réalisées dans le cadre du projet CBS

### 1. Démarrer

- Mettre en place le comité de partenaires, de suivi de projet et de pérennisation. La Ville de Saguenay et le CIUSSS ont déjà confirmé leur présence sur ce comité.
- Établir le rôle et la description des tâches du comité et le calendrier des rencontres.

### 2. Comprendre

- Réaliser le portrait — diagnostic du territoire afin de repérer et prioriser les lieux à fort potentiel de projet de verdissement selon les critères de CBS dont la présence d'îlots de chaleur et de population défavorisée et de cartographier les organisations et les citoyens impactés.
- Mettre en place des comités de projet. Ils peuvent être formés d'acteurs d'une même organisation tels qu'une garderie qui ferait un projet dans sa cour ou de plusieurs organisations présentes sur un même territoire, par exemple à l'échelle d'un quartier.
- Réaliser des activités participatives avec les comités de projet, les organisations et des professionnels ainsi que des consultations publiques auprès des citoyens pour capter les savoirs d'usage (besoin et enjeux) sur ce secteur.

### 3. Explorer

- Élaborer les plans d'aménagement à partir des besoins et des enjeux identifiées par les acteurs du secteur.
- Si nécessaire, approfondir certains aspects des plans par des rencontres spécifiques avec certains groupes sociaux.

### 4. Décider

- S'assurer que tous les acteurs et utilisateurs du milieu directement impactés ont été informés sur les scénarios choisis et puissent y apporter les corrections nécessaires.
- Création du plan d'action avec le comité de projet pour la réalisation des aménagements.

### 5. Agir

- Réaliser les travaux et les activités d'implantation des projets de verdissement en s'assurant de la participation du comité et des personnes impactées;
- Mettre en place les mesures présentes dans les plans de gestion de l'entretien, dont la création d'un comité de suivi (qui peut être le même que le comité de projet ou non).

### 6. Inaugurer

- Réaliser des activités d'inauguration et faire rayonner les projets dans la communauté.

**Évaluer tout au long du projet le processus et les résultats afin de bonifier et de rectifier les différentes phases si nécessaire.**